Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 124 (1979)

Heft: 4

Buchbesprechung: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

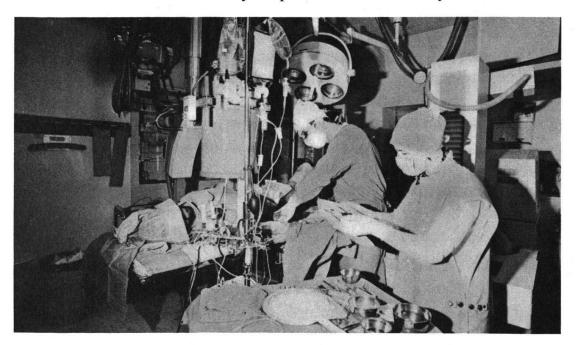
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Légendes «tombées»

Si nos lecteurs ont compris sans autre que l'illustration de la page 103 (N° 3/79) représentait le glacier du Lhotse Shar (avec, en bas à droite, la «crique» du camp de base à 5300 mètres d'altitude), certains se sont demandé ce que cette vue de salle d'opération faisait en page 111, dans le contexte d'un article ayant pour thème l'Himalaya:



Elle représente «le chef de l'expédition lors de son cathétérisme de contrôle à son retour en Suisse».

Revues

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift, N° 3, mars 1979

Le capitaine P. Forster donne un aperçu des grandes manœuvres d'automne 1978 de l'OTAN. Comprenant en tout 300000 hommes, elles consistaient en une trentaine d'exercices coordonnés s'étendant sur un mois. Le centre de gravité se situait en République fédérale d'Allemagne. L'exercice «Reforger» (abréviation-sigle de «Return of Forces to Germany») a montré une fois de plus la capacité du Military Airlift Command U.S.A. de transporter rapidement des forces importantes d'Amérique en Europe pour les jeter presque instantanément dans la bataille. La conception stratégique de l'OTAN voit huit axes de pénétration possibles dans le cas d'une attaque provenant de l'Est. Dans le secteur Nord-Europe: Mourmansk/Archangelsk vers le nord de la Norvège et du Mecklembourg/Prusse Orientale vers le Jütland et les sorties de la Baltique; dans Centre-Europe: Brandebourg-ports de la Mer du Nord-Ruhr; Thuringe-Fulda-Francfort, Trèves (pour couper la République fédérale en deux); Bohême-Bavière; Hongrie-Autriche-Bavière; Sud-Europe: Hongrie-Slovénie-nord de l'Italie; Bulgarie-Dardanelles-Marmara-Bosphore.

Le système de fusées d'artillerie Lance est présenté par le Plt St. Gerber. Il remplace les Honest John et Sergeant. Il est indépendant des conditions météorologiques, très mobile, précis et d'un entretien relativement aisé. Il s'agit d'un engin guidé sol-sol à ogive conventionnelle ou nucléaire, ce qui lui donne une très grande polyvalence et adaptabilité.

Le colonel EMG W. Mark résume les résultats de la première réunion (tenue à Belgrade) consécutive à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (Helsinki). Un des grands résultats, sur le plan militaire, de Helsinki était l'annonce des manœuvres. L'article contient un tableau des manœuvres annoncées. Il est intéressant de relever que sur les 33 annonces que la Suisse reçut, il y en avait 21 de l'OTAN dont 11 avec des indications détaillées quant à la composition des troupes engagées alors que les 6 annonces du Pacte de Varsovie ne donnaient point de détails. De nombreux projets nouveaux de réglementation furent présentés à Belgrade en 1977/78, soit explicitant les textes de Helsinki, soit portant sur des matières nouvelles. Mais ils ne débouchèrent sur aucun accord. La prochaine réunion «post-Helsinki» est prévue à Madrid en 1980. Tout laisse supposer que, sur le plan purement militaire, la situation sera encore plus tendue qu'à Belgrade. La compétition sans cesse croissante en matière d'armement est un signe évident d'une méfiance également accrue.

M. P. Gosztony présente les problèmes politico-militaires de la Roumanie. Ce pays cherche à retrouver une certaine indépendance. Depuis 1967, il n'y a plus de manœuvres communes au Pacte de Varsovie sur territoire roumain. Et les forces armées roumaines participent le moins possible à des exercices en dehors du pays. Certains matériels proviennent d'Europe occidentale (hélicoptères français, moteurs d'avion anglais notamment).

(F. M.)

Le Sous-officier romand et tessinois, N° 3, mars 1979

De ce numéro — comme de coutume introduit par un éditorial de l'adj sof Jean-Hugues Schulé — nous avons retenu plusieurs articles dignes de mention.

Sous le titre «Le cheval du train dans notre armée» est examiné l'un des aspects de la troisième étape du Plan directeur de l'armée 80. Après la disparition de la cavalerie, voici donc la réduction des effectifs des formations du train. Si, d'une part, on aura été heureux de trouver ainsi des hommes disponibles pour d'autres tâches, il faut cependant bien reconnaître que l'effectif des chevaux mobilisables a pesé lourd dans la décision. Peut-être bien les éleveurs sont-ils inquiétés par semblable décision. Mais le remplacement du cheval de trait par le tracteur est finalement bien aussi à l'origine d'une baisse d'effectifs en chevaux à laquelle, «volens nolens», les formations du train doivent s'adapter.

«Les personnels féminins dans les forces de l'OTAN», c'est avec ce titre que le Sousofficier romand et tessinois inaugure une nouvelle chronique que tient l'ancien chef du SCF, M^{11e} Andrée Weitzel. Cette suite d'articles propose d'informer le lecteur sur «les structures et l'état actuel des différents services féminins des pays de l'OTAN». Au gré des informations reçues, d'autres pays seront traités par la suite. L'article inaugural expose les travaux des différentes conférences qui, au niveau de l'OTAN, rassemblent les représentantes des personnels féminins ou traitent de leurs problèmes.

Retenons encore le compte rendu de la conférence fédérale de tir qui s'est tenue à Fribourg et au cours de laquelle le Chef de l'instruction a exprimé sa satisfaction; il s'est montré particulièrement heureux de la formation de quelque 30000 jeunes tireurs par an. On pourrait envisager de proposer à ces jeunes un programme plus étoffé à l'école de recrues pour tenir mieux compte de leur formation prémilitaire. La conférence a fixé ses priorités pour 1979. L'accent sera mis, avec une vigueur accrue, sur la lutte contre les vols d'armes et de munitions. En outre, on s'attachera à améliorer la sécurité des installations et à la revision générale des prescriptions sur le tir dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1.1.80.

Relevons finalement la chronique fédérale toujours claire et percutante du lt-colonel Hugues Faesi qui, sous le titre «D'un programme d'armement musclé à un voyage en Amérique», explique le montant de 1,4 milliard proposé, «geste courageux», par le Conseil fédéral, et du problème des commandes compensatoires à l'achat du Tiger. Les

commandes américaines ont une fâcheuse tendance à stagner et M. Carter à se faire tirer l'oreille. Il reste une marge de quatre ans pour «récupérer» quelque 350 millions.

(C)

Rivista Militare, Nº 1, janvier-février 1979

Du sommaire abondant d'une revue particulièrement étoffée, nous avons retenu trois études.

La première, du lieutenant-général Tommaso Lisai qui, docteur et professeur de médecine, spécialiste en urologie et en chirurgie de guerre, cumule présentement les fonctions de Directeur général de la santé militaire et de commandant du service de santé de l'armée. Sous le titre de «Santé militaire et défense nationale», son exposé est un descriptif de l'organisation du service sanitaire aux différents échelons et des moyens dont celui-ci dispose. Trois éléments retiennent l'attention du lecteur suisse, à savoir:

- d'une part la qualité du personnel sanitaire, non seulement au niveau technique, mais aussi sur le plan physique. Ce qui n'est pas sans nous rappeler les infirmiers américains dont l'engagement au Vietnam a montré la nécessité d'une force physique peu commune:
- d'autre part la qualité des moyens, et notamment des moyens de transport, dont dispose le service de santé italien. Partout, l'hélicoptère fait organiquement partie des formations sanitaires; il représente, pour la troupe au combat, un élément rassurant que l'on ne saurait sous-estimer;
- enfin, des préparatifs de mobilisation basés sur une organisation territoriale qui, toutes proportions gardées, rappellent les nôtres.

On notera, pour terminer, que les troupes sanitaires de l'armée italienne sont fréquemment engagées en temps de paix, singulièrement dans des opérations de désinfection (Naples).

«La Suède, une neutralité basée sur la défense», tel est le titre de la deuxième étude retenue. Elle est du général Filippo Stefani. Il passe en revue les constantes historiques et les conditions géo-politiques et stratégiques de la Suède avant d'aborder le chapitre «sécurité et défense». D'où il ressort que la Suède entend décourager l'agresseur par sa préparation militaire, laquelle tout comme celle de la Suisse, a pour but premier de fixer le prix d'entrée que devrait payer l'agresseur à un taux prohibitif. Les Suédois basent leur stratégie sur les quatre réflexions suivantes:

- une attaque contre la Suède ne saurait se faire que dans le cadre du bipolarisme existant en Europe;
- cette attaque ne peut donc pas être marginale: elle doit être nécessaire à l'exécution d'un plan d'ensemble à l'échelle du continent;
- la défense suédoise doit être d'abord dissuasive;
- un engagement nucléaire dès le départ est invraisemblable; on ne doit pas, cependant, l'exclure totalement.

En conclusion, le général Stefani, qui étudie en détail les différentes composantes de la défense en Suède (défense militaire, civile, économique et psychologique), analyse de façon semblable les caractéristiques des systèmes suisses et suédois. Dans les deux cas, il relève une certaine modicité des moyens, le désir de maintenir les forces militaires et leurs moyens matériels à un niveau concurrentiel mais dépourvu de luxes inutiles. Pour les deux pays, la défense est d'abord affaire de forces classiques et organisées, en second lieu seulement — et dans des conditions bien particulières — le rôle de forces de guérilla.

Finalement, nous avons retenu l'étude du lieutenant-colonel Guido Bellini sur «Le rôle des sous-officiers de l'armée» qui, partant d'un examen fouillé des effectifs à différents moments depuis la dernière guerre, se conclut par un appel à la valorisation des fonctions de sous-officiers dans la restructuration actuellement en cours de l'armée italienne. Le lecteur suisse est sensible à une idée qui devrait se concrétiser prochainement dans notre armée. (C)